



APPEL À CANDIDATURES MAIRIE DE L'ÎLE D'YEU

Installation d'un porteur de projet dans un local commercial

Local commercial communal d'environ 50 m² en zone commerciale et touristique

1. Objet de l'appel à candidatures

La mairie de l'Île d'Yeu lance un appel à candidatures afin de sélectionner un/une porteur de projet souhaitant développer une activité commerciale, artisanale ou de services au sein du local communal situé rue de la République.

L'objectif de cet appel est de favoriser l'installation d'une activité contribuant à l'attractivité du territoire, à la dynamisation du centre-ville et à l'offre proposée aux habitants comme aux visiteurs.

La commune souhaite privilégier un projet pérenne, qualitatif et cohérent avec l'environnement touristique et commercial du secteur.

2. Présentation du local

Le local proposé à la location présente les caractéristiques suivantes :

Parcelle AL 394 de 50 m² ;

Superficie : 45 m² ;

Localisation : Rue de la République ;

Environnement : Zone touristique et commerciale (piétonne à certains moments de l'année) ;

Destination : Activité commerciale, artisanale ou de services compatible avec la réglementation en vigueur ;

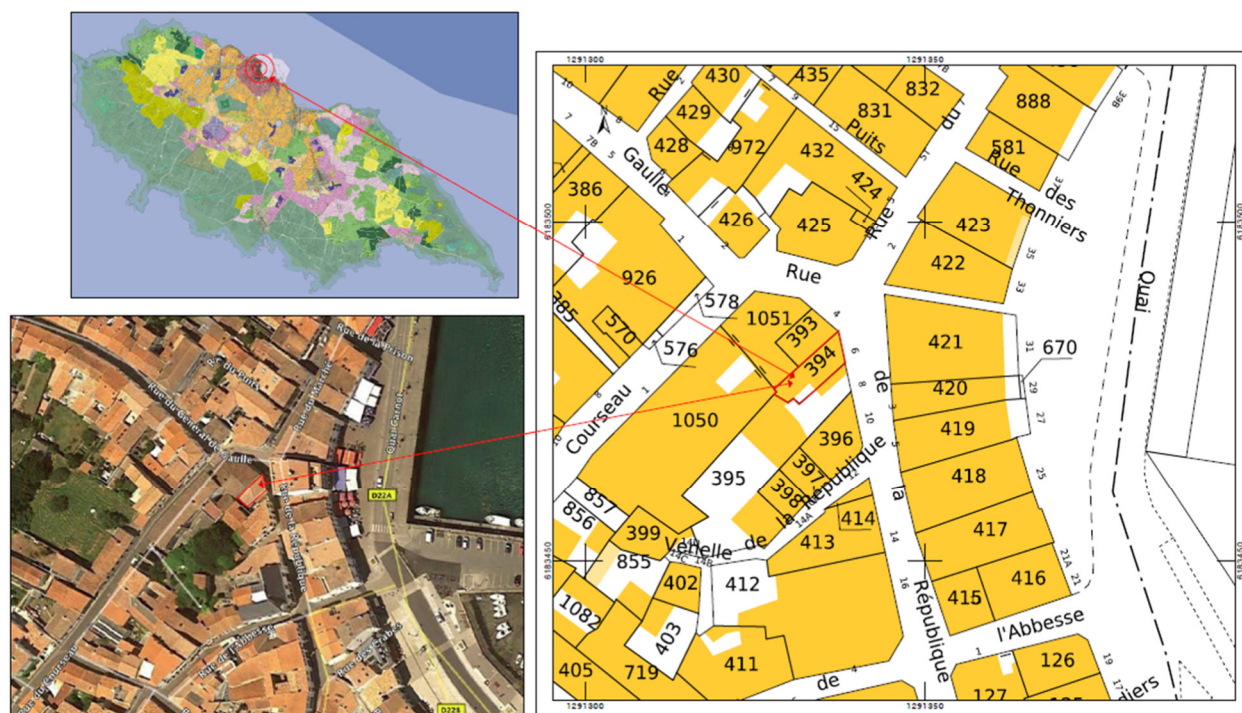
Accessibilité : Accès PMR, proximité avec l'Office de Tourisme et des commerces ;

État du local : Rénové en 2020 ;

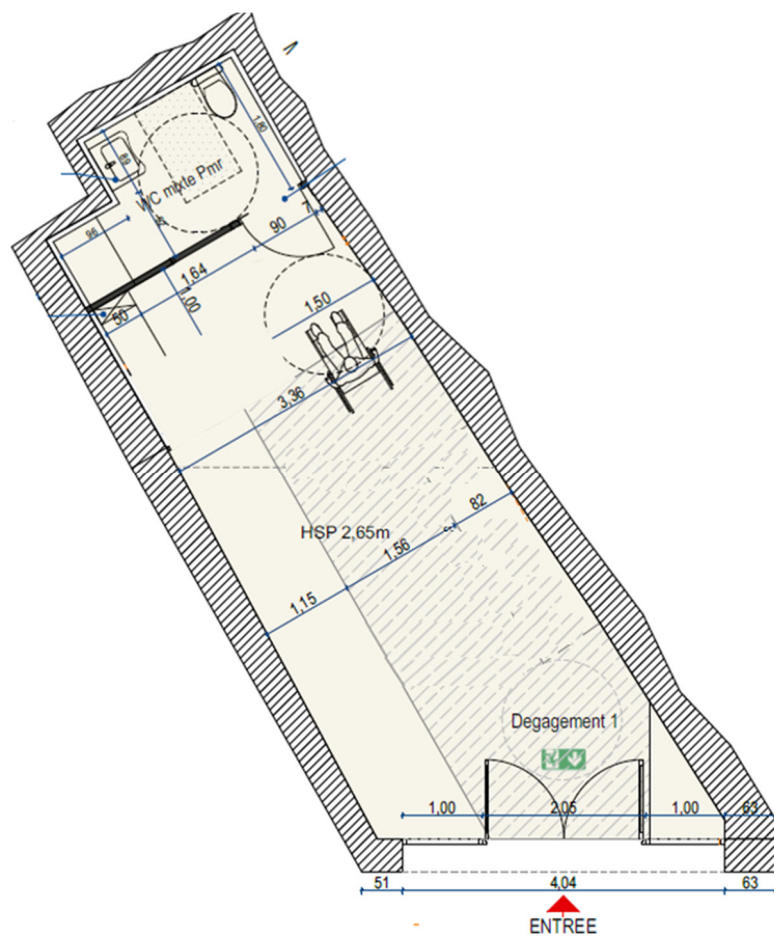
Équipements disponibles : Eau, électricité, sanitaires, chauffage, vitrine ;

Une visite du local pourra être organisée sur rendez-vous auprès des services de la mairie.

Situation :



Plan :



3. Profils et projets recherchés

La commune est ouverte à différents types de projets, sous réserve de leur compatibilité avec la réglementation et l'environnement commercial existant.

Peuvent notamment être envisagés :

Commerce de proximité ;

Activité artisanale avec espace de vente ;

Activité liée au tourisme ;

Produits locaux, artisanat et savoir-faire du territoire ;

Activité de services ;

Concept commercial innovant ;

Activité annuelle présentant un intérêt pour le territoire.

Les projets proposant une offre complémentaire à l'existant et participant à l'animation de la zone touristique seront particulièrement étudiés.

4. Conditions d'occupation

Le local sera mis à disposition dans le cadre bail dérogatoire précaire, reconductible en bail commercial à l'issue de la 1^{ère} période, selon les conditions qui seront définies par la mairie de l'Ile d'Yeu.

Les principales conditions envisagées sont :

Loyer : 1 000 € HT/HC par mois ;

Charges : Eau et électricité (non connu)

Durée : 23 mois, reconductible en bail commercial (3-6-9) ;

Date prévisionnelle de mise à disposition : 01/03/2027 ;

Dépôt de garantie : Néant ;

Travaux et aménagements : A la charge du porteur de projet.

Le candidat devra s'assurer de la compatibilité de son activité avec la destination du local et obtenir, le cas échéant, les autorisations administratives nécessaires.

5. Critères de sélection

Les candidatures seront examinées notamment au regard des critères suivants :

Qualité et cohérence du projet avec les besoins du territoire et l'environnement touristique ;
Viabilité économique et financière du projet ;
Expérience, compétences et motivation du porteur de projet ;
Caractère attractif et innovant de l'activité proposée ;
Complémentarité avec les commerces et activités existants ;
Contribution à l'animation et à l'attractivité de la commune ;
Pérennité et calendrier de mise en œuvre du projet ;
Qualité de l'aménagement envisagé et intégration dans le local.

La mairie invitera les candidats sélectionnés à présenter leur projet devant une commission dédiée composée d'élus et de techniciens.

6. Contenu du dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

Une lettre de candidature présentant la motivation du candidat ;
Une présentation détaillée du projet et de l'activité envisagée ;
Un curriculum vitae ou une présentation de l'expérience professionnelle du porteur de projet ;
Un prévisionnel financier ou business plan ;
Les éléments financiers permettant d'apprécier la capacité du candidat à mener son projet à bien ;
Un descriptif des besoins en matière d'aménagement et d'équipement du local ;
Un calendrier prévisionnel de lancement de l'activité ;
Tout document ou élément permettant de valoriser le projet.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature devront être transmis avant le 30/11/2026 à 12h00 :

Par courrier :

Mairie de L'Île d'Yeu – 11, quai de la Mairie – CS 60713 – 85350 L'ÎLE D'YEU

Par courriel à mairie@ile-yeu.fr

Les dossiers devront porter la mention :

« Appel à candidatures – Local commercial Rue de la République »

Tout dossier incomplet pourra ne pas être examiné.

8. Calendrier prévisionnel

Publication de l'appel à candidatures : 16/09/2026

Date limite de dépôt des candidatures : 30/11/2026 - 12h00

Visites du local : à partir du 01/10/2026

Analyse des candidatures : Entre le 02/12 et le 09/12/2026

Audition éventuelle des candidats : Entre le 15/12 et le 18/12/2026

Choix du porteur de projet : 04/01/2027

Installation prévisionnelle : 01/04/2027

9. Renseignements et visite du local

Pour tout renseignement complémentaire ou pour organiser une visite du local, les candidats peuvent contacter :

Vincent GIRARD - Pôle Économique - 49, rue des Bossilles - 85350 L'ILE D'YEU - 02.51.59.49.58 - vincent.girard@ile-yeu.fr

10. Réserve de la mairie de l'Ile d'Yeu

La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à l'appel à candidatures si aucun projet ne répond aux attentes définies dans le présent document.

Le présent appel à candidatures ne constitue pas une promesse de location. Le candidat retenu devra satisfaire aux conditions administratives, juridiques et financières préalables à la conclusion du contrat d'occupation du local.

Fait à L'Ile d'Yeu le 16/09/2026

Le Maire, M. Patrice BERNARD